

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 28 Janvier 2020**

**Date de la convocation : 21 janvier 2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Ont donné pouvoir** : M. Pascal CHAUMARTIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Annie DUTRON, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Maryline SILVESTRE, M. Sylvain LAIGNEL à M. Gérard LAMBERT, Monsieur Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

**Absent suppléé** : M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

**Absente excusée** : M. Blandine VIDOR.

**Absent** : M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **FINANCES** – Budget : actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement.

**Rapporteur** : André MASSE

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Dans le prolongement du vote du budget primitif 2020, il est nécessaire de statuer sur les autorisations de programme et crédits de paiement.

Rappelons que ce système permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année. C'est ainsi que les marchés et actes notariés peuvent être signés dans les limites financières de l'autorisation de programme sans mobiliser prématurément la totalité des crédits budgétaires.

Les dispositions comptables et budgétaires prévoient que les autorisations de programme et de crédits de paiement doivent être votées à chaque étape budgétaire.

Il vous est donc proposé d'approuver, en complément du vote du budget primitif, les évolutions suivantes :

- 1- L'augmentation de la durée des autorisations de programme suivantes, pour une année supplémentaire :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2020 » ;

Budget principal n°123 « Modernisation des déchèteries 2014-2020 » ;

- 2- L'augmentation des autorisations de programme suivantes :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2020 » : + 585 000 € ;

Budget principal n°123 « Modernisation des déchèteries 2014-2020 » : + 175 000 € ;

Les opérations concernées par les autorisations de programme et crédits de paiement figurent dans le tableau annexé à la présente délibération, lequel indique pour chaque opération, le montant de l'autorisation de programme et le détail des crédits de paiement envisagés en 2020 et pour les années suivantes.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** les dispositions des nomenclatures comptables M14 et M49,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement tel que décrits dans l'état annexé.

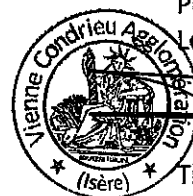
**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 28 janvier 2020

Le Président certifie que la présente délibération

a été reçue par la Sous-Préfecture le 03 FEV. 2020

et a été publiée le 03 FEV. 2020



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

Budget primitif 2020

BUDGET PRINCIPAL

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votée y compris ajustements	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2020	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
n°121	Enfouissement conteneurs 2014-2020	1 918 000,00	585 000,00	2 503 000,00	1 918 000,00	585 000,00	0,00
n°123	Modernisation des déchèteries 2014-2020	1 358 000,00	175 000,00	1 533 000,00	1 358 000,00	175 000,00	0,00
n°130	Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022	2 120 000,00		2 120 000,00	248 000,00	0,00	1 872 000,00
n°141	Travaux eaux pluviales 2019-2021	1 190 000,00		1 190 000,00	490 000,00	565 000,00	135 000,00
n°145	Maison du festival 2019-2021	2 500 000,00		2 500 000,00	400 000,00	900 000,00	1 200 000,00
n°169	Rivières et ruissellement 2019-2021	600 000,00		600 000,00	220 000,00	270 000,00	110 000,00
n°183	Nouveau bassin stade nautique St Romain en Gal 2019-2021	11 185 000,00		11 185 000,00	265 000,00	700 000,00	10 220 000,00
n°236	Bassin stockage restitution Vienne Nord 2019-2021	3 240 000,00		3 240 000,00	40 000,00	30 000,00	3 170 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>24 111 000,00</b>	<b>760 000,00</b>	<b>24 871 000,00</b>	<b>4 939 000,00</b>	<b>3 225 000,00</b>	<b>16 707 000,00</b>

BUDGETS ANNEXES

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votée y compris ajustements	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2020	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227	Travaux réseaux 2019-2021	6 930 000,00		6 930 000,00	1 032 000,00	1 695 000,00	4 203 000,00
n°201	Raccordement Côtes d'Arey à la STEP Vienne Sud 2019-2021	2 030 000,00		2 030 000,00	95 000,00	900 000,00	1 035 000,00
n°205-206	Raccordement Eyzin Pinet à la STEP Vienne Sud 2019-2021	2 045 000,00		2 045 000,00	45 000,00	110 000,00	1 890 000,00
n°219	Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021	690 000,00		690 000,00	-	30 000,00	660 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>11 695 000,00</b>	<b>-</b>	<b>11 695 000,00</b>	<b>1 172 000,00</b>	<b>2 735 000,00</b>	<b>7 788 000,00</b>

